



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Zwaluw Purfoam-2C B2

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Mousse bicomposante polyuréthane, classement au feu B2, aérosol de montage des cadres de portes et fenêtres, Mont moulures PS mousse, des douches et des baignoires, des cavités de remplissage avec humidité insuffisante l'accès, de l'équipement et des navires en modélisme et de l'artisanat.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Debratec GmbH

Industriestraße 1-7

D-01936 Schwepnitz

www.debratec.de

mail@debratec.de

Tel. +49 (0)35797 646 0

Fax +49 (0)35797 646 190

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Pendant les heures normales d'ouverture: +49 (0) 35797 646 0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 1)

· **Mention d'avertissement** Danger· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

· **Mentions de danger**

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P331 NE PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· **2.3 Autres dangers**

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

Transport en voiture, uniquement debout, dans le coffre ou l'espace de chargement. Ne jamais activer un aérosol dont la température serait supérieure à 25 °C. Eventuellement la refroidir à l'eau. Lors du mélange des deux composants (activation de l'aérosol) la réaction chimique provoque un dégagement de chaleur. Après l'activation vider l'aérosol immédiatement pendant la période indiquée par le fabricant (risque d'explosion de

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 2)

- l'aérosol)! Le gaz propulseur est extrêmement inflammable.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 9016-87-9 Reg.nr.: 01-2119457024-46-xxxx	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-50%
CAS: 13674-84-5 EINECS: 237-158-7 Reg.nr.: 01-2119486772-26-xxxx	Tris(2-chlorisopropyl)-phosphat ⚠ Acute Tox. 4, H302	< 20%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0	isobutane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-<10%
CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3 Numéro index: 603-027-00-1 Reg.nr.: 02-2119752517-33-xxxx	éthylène-glycol ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-<10%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Numéro index: 603-019-00-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	oxyde de diméthyle ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-<10%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220; Press. Gas C, H280	2,5-<10%
CAS: 36483-57-5 EINECS: 253-057-0	Tribromneopentylalkohol ⚠ Eye Irrit. 2, H319	0,1-≤2,5%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Autoprotection du secouriste d'urgence.
- **Après inhalation:**
Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Retirer délicatement mousse fraîche mécaniquement.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 3)

· Après ingestion:

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux, essoufflement et l'asthme. Maux de tête.

Dermatite, décoloration de la peau et le séchage de la peau. Eczéma de contact allergique.

Irritation du nez et de la gorge. Effet sur le système nerveux central.

· Risques

En cas de concentrations de sensibilisation respiratoire dessous de la theshold peut déclencher des symptômes asthmatiques.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les effets différés de l'exposition peuvent être attendus. D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Mousse

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit**· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Oxyde d'azote (NO_x)

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Cyanure d'hydrogène (HCN)

Danger d'éclatement par chauffage.

Chauffer l'aérosol provoque un risque d'explosion.

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.****· Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Mouiller la mousse extrudée ou la couvrir avec un matériel hygroscopique (sable, sciure,

liant de produits chimiques) et faire durcir.

(suite page 5)



Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 4)

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

- Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Après l'activation vider l'aérosol pendant la période indiquée par le fabricant.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

- Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

- Ne conserver que dans le fût d'origine.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou escaliers puits.
Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

- Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

- Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

107-21-1 éthylène-glycol

VME (France)	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm risque de pénétration percutanée
--------------	---

IOELV (EU)	Valeur momentanée: 104 mg/m ³ , 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m ³ , 20 ppm Peau
------------	---

115-10-6 oxyde de diméthyle

VME (France)	Valeur à long terme: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm
--------------	--

IOELV (EU)	Valeur à long terme: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm
------------	--

· **DNEL**

13674-84-5 Tris(2-chlorisopropyl)-phosphat

Dermique	emp, court, system	8,0 mg/kg bw/d (souris)
----------	--------------------	-------------------------

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 5)

Inhalatoire	emp, long, system	2,08 mg/kg/d (souris)
	emp, court, system	22,4 mg/m ³ (rat)
	emp, long, system	5,82 mg/m ³ (souris)
107-21-1 éthylène-glycol		
Dermique	cons, long, system	53,0 mg/kg/d (souris)
	emp, long, system	106,0 mg/kg/d (souris)
Inhalatoire	cons, long, system	7,0 mg/m ³ (souris)
	emp, long, system	35,0 mg/m ³ (souris)
115-10-6 oxyde de diméthyle		
Inhalatoire	cons, long, system	497 mg/m ³ (rat)
	emp, long, system	1894 mg/m ³ (lapin)

· PNEC

13674-84-5 Tris(2-chlorisopropyl)-phosphat

Oral	eau douce	0,064 mg/l (daphnia)
	eau de mer	0,064 mg/l (daphnia)
	sol	1,7 mg/(kg dw) (daphnia)
	station d'épuration	7,84 mg/l (daphnia)
	sédiment	13,4 mg/(kg dw) (daphnia)
	sédiment marin	1,34 mg/(kg bw) (daphnia)

107-21-1 éthylène-glycol

Oral	eau douce	10,0 mg/l (daphnia)
	eau de mer	1,0 mg/l (daphnia)
	relâchez sporadique	10,0 mg/l (daphnia)
	sol	1,53 mg/(kg dw) (daphnia)
	station d'épuration	199,5 mg/l (daphnia)
	sédiment	20,9 mg/(kg dw) (daphnia)

115-10-6 oxyde de diméthyle

Oral	eau douce	0,155 mg/l (daphnia)
	eau de mer	0,016 mg/l (daphnia)
	relâchez sporadique	1,549 mg/l (daphnia)
	sol	0,045 mg/(kg dw) (daphnia)
	station d'épuration	160,0 mg/l (daphnia)
	sédiment	0,681 mg/(kg dw) (daphnia)
	sédiment marin	0,069 mg/(kg bw) (daphnia)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Equipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 6)

Filtre provisoire:

Filtre AX

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

· **Matériau des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

· **Forme:**

Aérosol

· **Couleur:**

Selon désignation produit

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH:**

Non déterminé.

· **Changement d'état**

· **Point de fusion:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition:**

Non déterminé.

· **Point d'éclair**

< 100 °C

· **Inflammabilité (solide, gazeux):**

Non applicable.

· **Température d'inflammation:**

235 °C

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **Auto-inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

· **Inférieure:**

1,7 Vol %

· **Supérieure:**

53,0 Vol %

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

5-6 bar

· **Densité à 20 °C:**

1,03 g/cm³

· **Densité relative.**

Non déterminé.

(suite page 8)



Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 7)

- | | |
|--|--|
| · Densité de vapeur. | Non déterminé. |
| · Vitesse d'évaporation. | Non applicable. |
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Pas ou peu miscible |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé. |
| · Viscosité: | |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| Solvants organiques: | 0,0 % |
| VOC (CE) | 15,82 % |
| VOCV (CH) | 15,82 % |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Chauffer l'aérosol provoque un risque d'explosion.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.
Danger d'éclatement.
- **10.4 Conditions à éviter**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Chauffage, flamme nue, sources d'inflammation.
- **10.5 Matières incompatibles:** Acides, bases, agents oxydants. Les amines et les alcools. Polyols et de l'eau.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
Nocif par inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues**

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,49 mg/l (rat)

13674-84-5 Tris(2-chlorisopropyl)-phosphat

Oral	LD50	3600 mg/kg (rat)
------	------	------------------

107-21-1 éthylène-glycol

Oral	LD50	5840 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9530 mg/kg (lapin)

115-10-6 oxyde de diméthyle

Inhalatoire	LC50/4 h	308 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.

(suite page 9)



Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 8)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Susceptible de provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 05 00	déchets non spécifiés ailleurs dans le chapitre 08
08 05 01*	déchets d'isocyanates
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
17 00 00	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS)

(suite page 10)



Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015



Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 9)

17 06 00	matériaux d'isolation et matériaux de construction contenant de l'amiante
17 06 04	matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN1950
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG · IATA	1950 AÉROSOLS AEROSOLS AEROSOLS, inflammable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
	
· Classe · Étiquette	2 5F Gaz. 2.1
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	2.1 2.1
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS:	Attention: Gaz. - F-D,S-U
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels · Remarques:	2 D LQ2

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 10)

<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
I	25-50
NK	2,5-<3
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Acronymes et abréviations:**
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

(suite page 12)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Annexe II

Date d'impression : 24.07.2015

Révision: 24.07.2015

Nom du produit: Zwaluw Purfoam-2C B2

(suite de la page 11)

ICAO: International Civil Aviation Organisation
emp, court, system: employé, employée, à court terme, effets systémiques
emp, long, system employé, employée, à long terme, effets systémiques
cons, court, system: consommateur, , à court terme, effets systémiques
emp, long, local: employé, employée, à long terme, effets locaux
cons, long, local: consommateur, à long terme, effets locaux
cons, long, system consommateur, à long terme, effets systémiques
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
Press. Gas C: Gases under pressure: Compressed gas
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**